

Premier site d'information juridique en france.

Bonjour, Nous venons de lancer le premier site web d'information juridique en France (www.experatoo.com). Notre site s'appuie sur une équipe d'étudiants en master de droit qui répond aux questions juridiques de nos visiteurs pour des prix jusque-là encore jamais vus (de l'ordre de 1€50 la question). Chacun de nos étudiants est rémunéré pour ses réponses. L'objectif du site est de répondre à 95% des petites questions juridiques que se posent les gens en fournissant une aide informative de premier secours. Le site s'articule autour d'un forum juridique interactif où les étudiants et les clients peuvent discuter.

Les discussions avec les étudiants restent accessibles pour les nouveaux visiteurs. Nous cherchons actuellement à promouvoir le site et nous vous serions très reconnaissants si vous pouviez écrire une actualité sur votre site. Merci de votre lecture. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Julien Pichot Responsable experatoo www.experatoo.com Référence sur l'information juridique : http://presse.cyberpro.fr/AVI_creer_societe_informations_conseils_juridiques_quelles_differences_activites_patrick_cuenot.html [Actualité rédigée par Experatoo]

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le samedi 26 mai 2007

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/7297-premier-site-information-juridique-en-france.html>